

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication
DETEC

Par e-mail: netzplanung@astra.admin.ch

Berne, 30 avril 2018/ nb
VL routes nationales 2020-23

Projet relatif au plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement au sens d'adaptations des routes nationales sur la période 2020-2023, aux grands projets à réaliser sur le réseau des routes nationales, ainsi qu'à l'étape d'aménagement 2019 des routes nationales avec le crédit d'engagement correspondant
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux approuve les grandes lignes du projet relatif aux routes nationales 2020-23. La Suisse dispose de l'un des meilleurs réseaux de transport au monde. Afin de conserver cet avantage compétitif majeur et au vu de l'augmentation continue de la demande de mobilité, des investissements importants sont nécessaires sur le réseau de routes nationales. Or, de tels investissements requièrent un financement garanti à long terme. En 2013 déjà, le PLR exigeait dans son papier de position [La mobilité réglée comme une montre suisse](#) la création d'un fonds d'infrastructures pour les routes. Fort logiquement, le PLR a donc contribué à la mise en place du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), pour lequel il a activement fait campagne lors de la votation populaire de février 2017. Le PLR veillera à ce que les moyens financiers mis à disposition par le fonds soient engagés de manière efficace et durable et que le volume du fonds ne soit pas gonflé de manière injustifiée.

Le PLR s'était également engagé pour la construction d'un deuxième tube au tunnel du Gothard. Il soutient dès lors la proposition du DETEC de classer cet ouvrage dans la rubrique « Grands projets ». Le PLR ne se prononce pas sur la liste des projets présentés dans le cadre de l'étape d'aménagement 2019 des routes nationales. Les critères retenus par l'OFROU, analyses coûts/avantages, coût/efficacité et qualitative, semblent quant à eux appropriés.

La fréquence et la dimension des embouteillages ne cessent de croître sur les routes suisses. Pour cette raison, il est urgent d'y éliminer les principaux goulets d'étranglements. Des retards dans les travaux doivent à tout prix être évités. De plus, afin de répondre rapidement à ces défis, l'horizon de réalisation des projets les plus urgents devrait dans la mesure du possible être avancé.

Les trafics des routes nationales et d'agglomération sont intrinsèquement liés. Les déficiences dans la capacité d'absorption du trafic par les agglomérations provoquent des embouteillages sur les routes nationales au sein et en périphérie des centres urbains. Les investissements dans le trafic d'agglomération et dans le réseau de routes nationales doivent par conséquent être coordonnés. Le réseau routier doit impérativement être considéré dans son ensemble. Pour ce faire, une meilleure

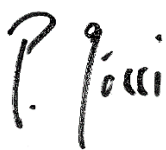
coordination avec les politiques d'aménagement du territoire est requise. Le PLR relevait déjà cet aspect dans sa [réponse de consultation](#) à l'Etape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/35.

Le temps passé dans les embouteillages est du temps perdu pour notre économie, porte préjudice au bien-être de nos citoyens et a des conséquences indésirables sur l'environnement. L'augmentation du trafic ne concerne pas seulement le TIM, mais également les transports publics: un transfert du privé au public n'est donc ni souhaitable ni envisageable. Au contraire, une expansion et un renouvellement du réseau de routes est inévitable si l'on veut combattre les embouteillages.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale

Samuel Lanz

Annexe

> Questionnaire

Questionnaire relatif au projet mis en consultation « Plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement au sens d'adaptations des routes nationales sur la période 2020-2023, grands projets à réaliser sur le réseau des routes nationales et étape d'aménagement 2019 des routes nationales avec le crédit d'engagement correspondant

Généralités concernant le projet mis en consultation

1. Approuvez-vous les grandes lignes du projet ?

Oui. Le PLR ne se prononce cependant pas sur les projets de manière individuelle.

2. Estimez-vous que certains sujets n'ont pas été suffisamment pris en considération ?

Les embouteillages sur les routes se multiplient. Leur magnitude s'amplifie. Il est donc impératif qu'aucun retard ne soit pris là où les investissements sont les plus urgents.

Il est indispensable que le projet présenté ici soit coordonné au plus près avec les programmes d'agglomération. Sans cela, certains investissements dans les routes nationales pourraient se révéler inutiles.

Plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des routes nationales sur la période 2020-2023

3. Les explications concernant la fixation du plafond de dépenses pour les routes nationales sur la période 2020-2023 sont-elles claires ?

Oui.

Grands projets

4. Que pensez-vous des critères servant à définir les grands projets ?

Ils sont appropriés.

5. Acceptez-vous que le deuxième tube du tunnel routier du Gothard soit classé parmi les grands projets ?

Oui. Le PLR s'est battu pour la construction de ce second tube lors du référendum de février 2016.

Programme de développement stratégique des routes nationales

6. Approuvez-vous la perspective à long terme établie pour le réseau des routes nationales. Dans la négative, que faudrait-il modifier ?

Oui.

7. Le programme de développement stratégique des routes nationales est-il complet par rapport au volume de projets pris en considération ?

Oui.

8. Que pensez-vous de la répartition des projets d'extension dans les horizons de réalisation et dans les étapes d'aménagement ?

Dans l'ensemble, le PLR approuve cette répartition. Cependant, au vu de la multiplication des embouteillages sur certains tronçons, l'horizon des projets les plus urgents devrait être avancé. Les erreurs qui ont amené aux retards pris par le passé dans ce genre de travaux ne doivent pas être

répétées: l'étape de planification, avec la coordination nécessaire avec l'aménagement du territoire, doit initier dans les plus brefs délais.

Autres remarques

9. Quelles autres remarques relatives au projet mis en consultation souhaitez-vous formuler ?

Aucune remarque.